

**23 mai 2011, la CDUS et PROMOSCIENCES communiquent :
Sur la rénovation du cycle LICENCE**

Le projet de rénovation du cycle LICENCE, et plus particulièrement du diplôme de LICENCE, nous impose de repenser l'architecture des cursus afin d'en assurer la cohérence et la lisibilité à l'échelle nationale et internationale et d'en affirmer la finalité duale de 1^{er} cycle universitaire permettant à la fois la poursuite d'études en Master et une insertion professionnelle sur des emplois de niveau II.

La nécessité de référentiels de formation

La lisibilité et la cohérence de la nouvelle LICENCE passent notamment par la mise en place de référentiels de formation qui en affirment le positionnement par rapport à la typologie des emplois visés.

Ces référentiels doivent rendre lisibles les formations de LICENCE à l'échelle nationale, à la fois auprès des étudiants et auprès des employeurs, en décrivant les compétences attendues sur quatre plans :

- celui des compétences transversales communes au cycle LICENCE (incluant les compétences en langues et en informatique d'usage)
- celui des compétences scientifiques communes à l'échelle du domaine de formation
- celui des compétences spécifiques qui caractérisent la mention du diplôme
- celui des compétences complémentaires qui caractérisent les parcours éventuels intégrés au diplôme

Chaque compétence doit être associée à un niveau d'acquisition propre au niveau LICENCE.

L'émergence d'un domaine « Sciences et Ingénierie »

Si l'on se réfère aux pratiques internationales, les formations scientifiques et technologiques se retrouvent majoritairement dans deux domaines : un domaine « Sciences » et un domaine « Ingénierie ».

Cependant ce découplage se révèle de moins en moins pertinent compte-tenu du développement des nanosciences, des biotechnologies et de l'ingénierie moléculaire, du décryptage du génome, des questions environnementales et de développement durable,... qui montrent que le XXI^{ème} siècle est celui de la convergence de ces deux domaines.

Ces réflexions nous amènent à proposer de transformer le domaine « Sciences, Technologies, Santé » en un domaine « Sciences et Ingénierie ».

Ce domaine « Sciences et Ingénierie » se fonde sur un ensemble de compétences communes à tous les cursus qui lui sont rattachés.

Une réflexion sur les intitulés de mention de LICENCE

A l'intérieur du domaine, la lisibilité des diplômes de LICENCE doit être assurée par un nombre restreint d'intitulés de mentions.

Pour leur construction, il est proposé de conserver le principe de l'utilisation d'un jeu de mots-clés ou d'intitulés simples adopté depuis 2007, incluant notamment : Biologie ou Sciences de la vie, Chimie, Informatique, Mathématiques, Physique, Sciences de la Terre, Sciences pour l'Ingénieur, ... Une liste affinée doit encore faire l'objet d'une réflexion approfondie entre les acteurs concernés.

En fonction de la nature, de la finalité des parcours, des flux étudiants ou de la spécificité des établissements, ces mots-clés peuvent être associés (Physique-Chimie, ...) et s'articuler avec d'autres domaines de formation (Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales, ...).

Une réflexion sur l'organisation des cursus

En préambule, il convient d'insister sur le fait que toutes les LICENCES du domaine « Sciences et Ingénierie » sont, par nature, pluridisciplinaires (à titre d'exemple le biologiste, le géologue ou le physicien ne peut pas ou plus se passer de compétences en mathématiques ou en chimie, ...) et que les parcours de formation se déclinent déjà à partir de deux « portails » ou semestres d'orientation, seulement, à l'entrée à l'Université, dans la plupart des établissements. Cette organisation permet l'orientation progressive des étudiants et l'élaboration continue de leurs projets professionnels ou de poursuites d'études. Elle doit être conservée et favorisée.

Afin d'atteindre le double objectif de poursuite d'études et d'insertion professionnelle, tout en s'adaptant à la diversité des publics et en offrant des passerelles d'orientation cohérentes à l'échelle des établissements, chaque mention doit pouvoir se décliner selon différents parcours adaptés.

Tous les parcours doivent conduire à l'acquisition de compétences certifiées à hauteur de 180 crédits (référence européenne) dans le cadre de curricula flexibles en termes d'organisation.

Tous les parcours doivent aussi comporter une part de préparation à la vie professionnelle et une formation à la démarche ou au raisonnement scientifique, ce qui renvoie à une initiation à la méthodologie de la recherche et aux concepts qui lui sont associés. Dans les deux cas, ces éléments de formation peuvent s'appuyer sur des stages ou des projets de durées variables et aux finalités qui doivent être bien spécifiées, en entreprise ou en laboratoire.

Des parcours « exigeants » au volume horaire renforcé, par exemple sous la forme de véritables « bi-licences » à cheval sur d'autres domaines de formation (Droit, Sciences économiques et de Gestion, ...) ou d'autres propositions innovantes doivent pouvoir être envisagés. Ces parcours « d'excellence » doivent viser l'acquisition de compétences diversifiées et être conçus en fonction d'objectifs et de débouchés clairement définis. De même que des parcours de professionnalisation intégrant un semestre supplémentaire en formation continue ou par alternance peuvent aussi être envisagés.

Enfin, et partant du double constat que la Licence Professionnelle intègre très majoritairement des étudiants venant de filières déjà professionnelles (DUT, BTS) et qu'une partie importante de l'insertion professionnelle de ses diplômés se fait sur des emplois de niveau III, la question du positionnement de ce diplôme doit être revue et intégrée dans la réflexion sur les parcours et le décroisement des filières du cycle Licence.

Contacts

Jean-Marc BROTO
Président de la CDUS
dirpca@adm.ups-tlse.fr
Tel : 05 56 55 74 60

Patricia ARNAULT
Présidente de PROMOSCIENCES
Patricia.arnault@univ-poitiers.fr
Tel : 05 49 36 64 38 ; site : promosciences.org